

# COMPOSITION DES JURYS DE SÉLECTION

LICENCE PROFESSIONNELLE

Campagne 2023 – 2024

## Le Président de l'université

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-6, et D. 612-36-2 ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n°DAJ/n°2021-425 en date du 1er avril 2021 ;
- VU** la proposition de composition des jurys formulée par le Directeur de l'IUT de Blois,

## DÉCIDE

### Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en Licence Professionnelle pour l'année universitaire 2023–2024 sont examinées par un jury composé des personnes désignées ci-après :

## MENTION MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

### Parcours Amélioration continue de la production industrielle (GPI)

Présidente : Isabelle LAFFEZ – enseignante chercheur

Membres : Cyril ALEXANDRE- Responsable Pôle Conception Pilotage UIMM  
Michaël BOULAY – enseignant associé  
Fabrice CATTIN - Thales Group Limited Distribution  
Bruno VIGNOL – enseignant

## MENTION OPTIQUE PROFESSIONNELLE

### Parcours M tiers de la vision : r fraction, contactologie, basse-vision

Pr sident : Patrick LAFFEZ - enseignant chercheur

Membres : Lionel HAUMESSER - enseignant chercheur  
G raldine OBADIA - charg e d'enseignement  
J r me SAVORNIN - opticien - magasin KRYS

#### Article 2 : Affichage

La pr sente d cision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'universit .

#### Article 3 : Ex cution

Le directeur g n ral des services est charg  de l'ex cution de la pr sente d cision.

Fait   Tours, le 20 janvier 2023

Pour le Pr sident de l'Universit  et par d l gation,  
Le Vice-Pr sident en charge de la formation et de la vie  
universitaire

  


Florent MALRIEU